

## Message de Noël

Mesdames, Messieurs,

Voici le temps des vœux, des remises en question et des bilans.

Vols, cambriolages, violences, incivilités, tous ces mots illustrent des faits que nous redoutons, dont nous voulons nous protéger tout au long de l'année. Nous luttons, ensemble, à la diminution de ces problèmes et c'est bien ainsi.

Presque tous les jours, de tels événements sont largement relatés dans les médias, au point que nous pourrions croire la situation vraiment sombre. Il est important de changer nos comportements comme nous le proposons, mais gardons nous de toutes peurs excessives.

Il faut s'organiser et réagir sans exagération sécuritaire et en toute quiétude.

Tout est lié, notre volonté d'agir, nos comportements, nos actions et nos succès.

Seules des actions concertées, une volonté de réagir ensemble et une prise de conscience individuelle sur nos comportements, permet d'aller de l'avant dans ces problématiques.

Etre victime n'est pas une fatalité, que ce soit de vols ou de violences. L'incivilité, qu'elle provienne des jeunes ou des adultes, peut et doit diminuer. Nous parlons beaucoup des jeunes dans ce domaine mais qu'en est-il du comportement des parents, entre autres dans le sport. Les exemples foisonnent d'adultes qui se comportent de façon peu civique.

Les réseaux de la surveillance mutuelle des habitations (SMHab) se portent bien, très bien même. C'est une grande satisfaction que de voir ainsi évoluer cette organisation et c'est un plaisir que de vous tenir régulièrement informé.

Se tenir au courant des problèmes potentiels est un acte de civisme et de responsabilité important car c'est le meilleur moyen de lutter pour défendre non seulement nos biens mais nos valeurs également.

Ainsi, c'est tous ensemble que nous devons développer le contrôle social, soit la volonté collective de faire front contre les comportements inciviques et délictueux. Et nous devons le faire dans la totale transparence et sans préjugé.

Merci pour votre collaboration et vos messages d'encouragement.

Toute la Division prévention de la criminalité vous souhaite, en cette fin d'année, sérénité et harmonie, pour vous et vos proches.

P-O Gaudard, Chef Div prév crim

## La cyber-intimidation, qu'est-ce que c'est?

On parle de cyber-intimidation (cyber-mobbing) quand, au cours d'une période assez longue, une personne (très souvent un enfant ou un adolescent) se fait harceler, intimider, importuner, voire littéralement terroriser par autrui sur l'Internet.

La méthode de cyber-mobbing la plus fréquemment rencontrée est la suivante: la victime est harcelée et humiliée par autrui qui diffuse des photos ou des vidéos gênantes et osées, voire des informations blessantes sur le Web ou des téléphones portables. De même, des profils falsifiés sur des sites sociaux ou communautaires peuvent embarrasser les victimes et leur créer des ennuis considérables.

L'identification des auteurs d'attaques de mobbing est souvent plus facile quand il s'agit de formes autres que celles utilisant les nouveaux médias.

Liens utiles : site de la Prévention suisse, [www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch) et <http://www.safersurfing.ch/2/fr>  
Et l'adresse complète pour se rendre sur les pages qui traitent du cyber-mobbing :  
<http://www.safersurfing.ch/cyber-intimidation>

En effet, via le Web, les personnes se rendent souvent compte (trop) tard qu'elles sont victimes de cyber-intimidation et elles n'ont que peu de moyens à leur disposition de savoir qui en sont réellement les responsables. **De plus, les informations falsifiées sur la victime ne peuvent pas être rayées de la toile et rien ne permet d'évaluer correctement l'étendu de la diffusion.**

Beaucoup d'enfants et d'adolescents victimes de cyber-intimidation ne se confient ni aux parents ni aux enseignants. Or, une intervention rapide des responsables de l'éducation est primordiale pour mettre fin à la cyber-intimidation.

**Ces lignes et les conseils sont tirés du site de la Prévention suisse [www.skppsc.ch](http://www.skppsc.ch)**  
Consultez ce site, il contient beaucoup d'informations sur ces phénomènes et des conseils pour vous protéger ainsi que vos enfants.

Nous reproduisons certaines recommandations.

## Conseils !

- Protégez votre sphère intime dès le début de vos activités sur Internet surtout sur des sites dits sociaux comme Facebook et autres !
- Pensez que tous les documents publiés sur Internet peuvent être copiés et modifiés; attention aux photos !
- Adoptez sur le Net les mêmes règles et précautions que celles que vous suivez dans la vie de tous les jours !
- Parlez en à vos enfants !
- Réagissez, si vous êtes témoin de cyber-intimidation, ne laissez pas faire !



**PolCant info**

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE

Cliquez sur le lien pour lire le magazine de la Polcant, **maintenant le No de décembre**  
<http://www.vd.ch/fr/autorites/departements/dse/police-cantonale/publications/polcant-information>



[www.petitchaperonrouge.com](http://www.petitchaperonrouge.com)

Le site de la Div prév, avec rubrique cinéma et âges conseillés